

Fiche retour d'expérience

À Nos Watts



Photovoltaïque

Autoconsommation collective

Opération citoyen partenarial

Réflexion autour des emplois

Grâce au soutien du fonds européen FSE+, de l'ADEME et de plusieurs fondations, Énergie Partagée a adopté une nouvelle approche : soutenir le renforcement des opérateurs énergétiques territoriaux et citoyens, plutôt que seul le développement de projets. Trois modules (émergence, consolidation, changement d'échelle), munis d'une boîte à outils, aident à la consolidation économique, à la gouvernance et à la professionnalisation des opérateurs.



À Nos Watts est une société par actions simplifiées (SAS) locale, citoyenne et partenariale. Elle développe les énergies renouvelables en lien avec les forces vives du territoire (pouvoirs publics, citoyens, entreprises, associations). À Nos Watts a pour vocation le développement et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur des toitures et des ombrières du territoire.

2020

création de la coopérative

4

structures fondatrices*

14

communes concernées par des projets ANW

1,7

MWc de puissance installée au printemps 2025

1 800 000

euros d'investissement sur la 1^{ère} grappe (+2,6 M€ à venir)

2

MWc de développement avancé

* Annonay Rhône Agglo, Aurance Énergies, Énergie Partagée & CoopaWatt

Territoire d'action

À Nos Watts vise à couvrir l'ensemble d'Annonay Rhône Agglo et ses 29 communes du Nord de l'Ardèche. Aujourd'hui, les projets réalisés ou à venir sont majoritairement basés autour de la ville d'Annonay (17 000 habitants) et de ses communes voisines. Le lancement de la 2nd grappe en 2025 permet d'élargir le périmètre d'action sur l'ensemble du territoire.



Toute l'énergie citoyenne sur www.energie-partagee.org



Lancement d'un AMI

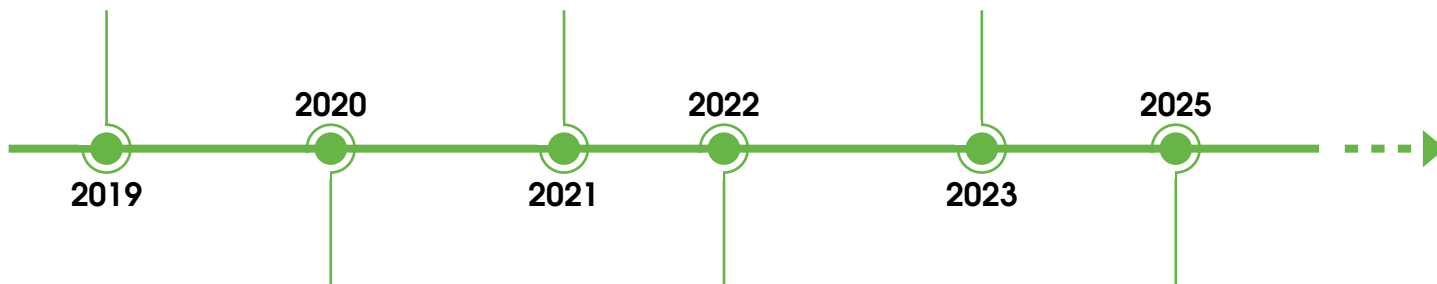
Dans le cadre de son PCAET, Annonay Rhône Agglo lance un AMI pour développer la production d'énergie renouvelable. 3 partenaires rejoignent l'aventure : Aurance Énergies, Énergie Partagée et CoopaWatt

Lancement de la 1^{re} grappe photovoltaïque

La 1^{re} installation à Talencieux est finalisée. Installation qui en appellera beaucoup d'autres par la suite

Mise en place de l'ACC (autoconsommation collective)

Fin de la 1^{re} grappe avec 16 projets et mise en place de l'autoconsommation collective : la majorité de l'électricité est destinée aux bâtiments publics



L'aventure commence

Les statuts déposés, la Société par actions simplifiées À Nos Watts est créée. Les premières études de sites sont réalisées

À Nos Watts produit de l'électricité

9 installations sont réalisées sur le territoire (4 d'entre elles sont mises en service)

Lancement d'une campagne de mobilisation citoyenne

Développement de la 2nd grappe (et de 13 nouvelles installations), 2 fois plus grande que la 1^{re}. Nouvelle campagne de mobilisation lancer pour attirer de nouveaux-velles bénévoles et sociétaires

Modèle économique et organisationnel

Focus sur la prise de parts sociales

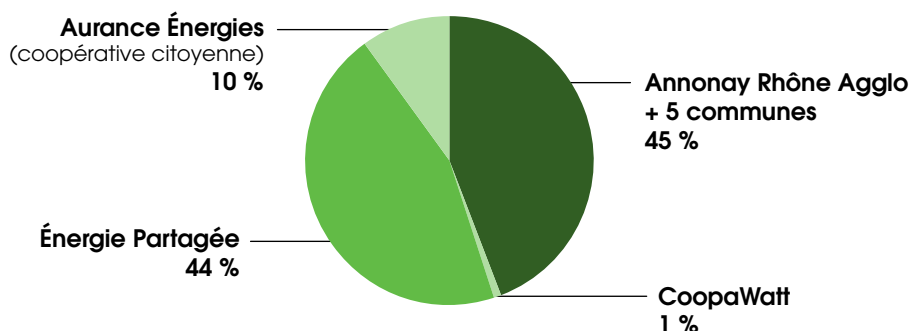
Jusqu'en 2025, les acteurs du territoires devaient prendre des parts sociales via Aurance Énergie, société citoyenne ardéchoise et membre fondateur d'À Nos Watts. Depuis avril 2025, les habitant-es du territoire ont la possibilité de souscrire directement des parts sociales d'À Nos Watts à hauteur de 100 €.

Focus sur la gouvernance

Le comité de direction est divisé en trois collèges : collectivités (3 sièges), citoyen-nes et acteurs territoriaux (3 sièges) et partenaires (3 sièges). La Présidence est assurée, à ce jour, par une citoyenne du territoire, sociétaire de la SAS.

Focus sur le financement des projets

À Nos Watts finance les installations photovoltaïques grâce aux fonds propres des partenaires de la société, complétés par un emprunt bancaire à hauteur de 80 % environ des financements des projets. En 2025, À Nos Watts lance une nouvelle campagne de levée de fonds pour financer une partie de la 2nd grappe. L'apport financier des sociétaires se fait en capital (en prenant des parts sociales), éventuellement complété par des comptes courants d'associés pour ceux qui le souhaitent.





Quelques projets

Une boucle d'autoconsommation collective

En amont du développement de la seconde grappe, À Nos Watts avance sur la mise en service et la montée en puissance de premiers sites en autoconsommation collective.

- **Déc 2023 - Jan 2024 : la première boucle d'autoconsommation collective voit le jour** avec 4 consommateurs et une puissance totale injectée de 100 kWc.
- **Avril 2024 : on constate déjà un surplus d'électricité.**

Toute l'électricité n'est pas consommée par les 4 consommateurs de la boucle, elle est donc vendue sur le réseau.

- **Août 2024 : de nouveaux sites rejoignent la boucle en tant que producteurs ou consommateurs** grâce à la dérogation obtenue sur le critère géographique. Ainsi, 2 bâtiments historiquement en vente totale passent en autoconsommation et viennent s'ajouter aux bâtiments producteurs de la boucle et une ombrière de 500 kWc est également mise en service. On atteint alors 700 kWc de puissance installée (soit 800 MWh produit par an à terme).

Les ombrières Montgolfier

Ce projet qui a été inauguré en juin 2024 est, à ce jour, le plus gros projet d'À Nos Watts. Les ombrières de l'Espace Montgolfier font parties des 5 sites de production intégrés dans la boucle d'autoconsommation collective lancée par À Nos Watts

- Puissance : 500 kWc
- Production annuelle : 600 000 kWh*

** équivalent de la consommation électrique annuelle de 520 personnes (hors chauffage et eau chaude)*



Collectivités, citoyens, professionnels des EnR citoyennes : un maillage qui fonctionne

Avec sa gouvernance partagée et l'apport de chaque entité au sein de sa structure, À Nos Watts a la capacité à porter des projets avec de plus gros volumes (Supérieur à 1 MW), des montages complexes (ex : ACC) avec des financements via des programmes européens, subventions publiques et le dispositif Starter EnR.

Chaque acteur et actrice d'À Nos Watts trouve sa place et remplit ses missions :

- **Les citoyen-nes** : la structure est présidée par un.e bénévole et les bénévoles assurent le développement et la gestion.
- **Les spécialistes des énergies renouvelables** : CoopaWatt assure le développement technique et l'appui à la mobilisation tandis que Énergie partagée Investissement apporte ses capacités d'investissement.
- **La collectivité** : Annonay Rhône Agglo porte le projet politiquement, facilite l'identification des sites et met en relation les acteurs locaux et actrices locales.



Zoom sur la genèse d'À Nos Watts

Un territoire engagé

- Démarche Territoire à énergie Positive (TEPOS) engagée depuis 2015
- Adoption du Plan Climat Air énergie Territorial (PCAET) à l'échelle d'Annonay Rhône Agglo
- Engagement du programme "Territoire engagé transition écologique" de l'ADEME, composé de deux labels : "Climat-Air-Énergie", et "Économie circulaire"

Les avantages identifiés

- **Une structure moins politisée** (donc moins soumise à la contestation) qui permet aussi d'équiper des bâtiments d'entreprises privées : la transition énergétique du territoire est plus rapide.
- **Un financement citoyen et public** : sur la 1^{re} grappe, un peu plus de 100 000 € proviennent des citoyen·nes via Aurance Énergies et Énergie Partagée, et 100 000 € proviennent des collectivités territoriales pour financer l'installation de panneaux solaires par À Nos Watts.
- **Mise en place de l'autoconsommation collective** : l'électricité produite est vendue 15 centimes le kWh aux consommateurs de la boucle d'ACC. Cela représente pour À Nos Watts un chiffre d'affaire de 30 000 € en 2024 (déjà 1/3 de son CA total, part en augmentation en 2025) ; et pour les consommateurs, c'est un moyen de plafonner le prix d'une partie de leur consommation au niveau d'avant la flambée des prix de 2022.





Perspectives

Une montée en puissance de l'autoconso. collective

Lancée en 2023, la boucle d'autoconsommation a notamment permis à des consommateurs de bénéficier d'une électricité locale. Avec l'arrivée de la 2nde grappe, À Nos Watts élargit son périmètre à 25 des 29 communes du territoire. Ces nouveaux projets cherchent de "gros consommateurs" (artisans, entreprises, grandes surfaces) pour vendre l'électricité. Une fois qu'À Nos Watts aura développé ses projets et la production sera suffisante, une des suites sera d'étudier la vente d'électricité aux habitant-es du territoire.

Une réflexion autour de la professionnalisation (2026)

Annonay Rhône Agglo a obtenu le soutien financier de l'Union Européenne (60 000€) pour accélérer le développement des EnR sur le territoire, notamment via À Nos Watts. La société vise ainsi à couvrir, d'ici 2030, 70% des objectifs de production d'électricité photovoltaïque et éolien fixés par le PCAET de Annonay Rhône Agglomération. Faisant ainsi de À Nos Watts un acteur majeur de la production et de la fourniture d'électricité du territoire tout en encourageant la réduction des consommations énergétiques des consommateurs non-résidentiels publics et privés.

D'ici fin 2025 - début 2026, la structure va être accompagnée par CoopaWatt dans sa réflexion autour de la professionnalisation. À ce jour, aucun salarié ne fait partie des effectifs d'À Nos Watts. Cette réflexion sera possible grâce aux financements du Fond Social européen + (FSE+) destiné à soutenir la création d'emplois et à améliorer les perspectives professionnelles des citoyens.

Pour aller plus loin

[Je découvre le support du webinaire sur l'ACC patrimoniale](#)

[Je découvre la vidéo de présentation d'À Nos Watts](#)

[Je découvre les objectifs TEPOS d'Annonay Rhône Agglo.](#)



Le mot de la fin

« L'intérêt de ces partenaires multiples est que chacun apporte ses compétences et son réseau au service des projets sur le territoire. »
Frédérique - Présidente
bénévole d'À Nos Watts

Contacts

info@anoswatts.fr
www.anoswatts.fr